

**MAIRIE
de
CROISY SUR EURE**

**DELIBERATION
REUNION DE CONSEIL DU 02 FEVRIER 2018**

Le deux février deux mil dix-huit à dix-huit heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean Michel de Monicault, maire.

Présents : JM de MONICAULT, Luc BAUDRY, Marie-Annick LE BOURNAULT, Hervé MOINET, Jacky SABOURIN, Marcel BOUCHER, Cyril GARREAU

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 7
Nombre de pouvoir : 1
Nombre de suffrages exprimés : 8

Excusée : Julie TACCOEN

Pouvoir : Ariane de LAVILLEON à JM de MONICAULT

Absent : Jean François CARRIERE

ORDRE DU JOUR :

- **Nomination d'une ou un secrétaire :**
 1. **Approbation du compte rendu du 12 janvier 2018 : approuvé à l'unanimité**
 2. **Démission d'Eulalia Labarre**
 3. **Orientations budgétaires 2018**
 - a. **Examens des recettes et dépenses de fonctionnement (subventions aux organismes)**
 - b. **Projets d'investissements 2018 :**
 1. **Aménagement du fond de vallée dont voie douce entre Croisy et Ménilles**
 2. **Le devenir du château d'eau**
 3. **Enfouissements réseaux Orange**
 4. **Voirie**
 5. **Four à pain**
 6. **Roue du moulin**
 7. **Radars**
 8. **Autres projets**
 4. **Urbanisme**
 5. **Dates des prochaines réunions**
 6. **Informations diverses**

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. La réunion peut donc commencer sans autre point demandé au débat.

-
- **Nomination d'une secrétaire : Marie Annick Le Bournault**

- Le maire annonce avoir reçu la démission officielle d'Eulalia Labarre par courrier envoyé le 23 Janvier 2018. Le maire a accepté sa démission. Le conseil se composera dorénavant de 10 conseillers. Aucun commentaire sur ce point.

1) Approbation du compte rendu du 12 janvier 2018 :

Le conseil à l'unanimité approuve le compte rendu de la dernière réunion de conseil

- 2) **Orientations budgétaires 2018 :** le maire propose de revoir et analyser ligne par ligne les dépenses et de recettes de 2017 des chapitres de fonctionnement et d'investissement et de fixer les dépenses et recettes du budget primitif 2018.

1. EXAMENS DES RECETTES ET DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Analyse détaillée des écritures comptables (le réalisé 2017 et le prévisionnel 2018)
- Le tableau présentant les chiffres de 2017 et ceux prévisionnels de 2018 est le suivant :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

EXERCICE	Exercice 2017		Exercice 2018
	BP 2017	Réalisé	BP 2018
011- charges à caractère général	53 240.00	49 077.43	63 640 .00
012 - charges de personnel	56 239.00	56 095.91	55 143.00
022. dépenses imprévues	2 000.00	0	2000.00
023 - virement à la section d'investissement	16 534.00	0	0
042 - opération d'ordre (amortissement)	13 673. 00	13 672.00	13 672.00
065 – autres charges gestion courante	42 283.00	31 540.33	49 072.00
066 – charges financières	6 505.00	6 503.34	5 600.00
067 – Charges exceptionnelles	250	42.00	200
TOTAL DEPENSES	187 824.00	156 931.01	189 327.00

Les détails de ces dépenses ligne à ligne sont consignés dans le tableau FONCTIONNEMENT – DEPENSES joint à ce compte rendu.

- **Charges de personnel : suite à donner pendant la période d'arrêt maladie d'Eric LEBREC.**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

	Exercice 2017		Exercice 2018
EXERCICE	BP 2017	Réalisé	BP 2018
002- excèdent antérieur reporté			46 596.58
013 Atténuation de Charges		921.12	/
Produits de services	1 600	3 651.00	1 400.00
73111- Impôts et taxes	112 666.00	114 006.00	112 666.00
73211-Compensation CAPE (Boursin)	53 516.00	53 516.00	53 316.00
7351- taxe conso EDF	200	200	200
74- dotation et participation	15 248.00	19 541.12	15 883.00
75 – autres produits de gestion	400.00	10 50.00	500.00
77 produits excep.	1 100.00	11 727.35	1 100.00
TOTAL RECETTES	184 730.00	204 612.59	231 861.58

2. EXAMENS DES RECETTES ET DEPENSES D'INVESTISSEMENTS

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS

	Exercice 2017		Exercice 2018
EXERCICE	BP 2017	Réalisé	BP 2018
Non Affecté	122 195.74	114 431.81	26 801.45
134 - Extension Mairie	79 750.00	82 591.83	/
134139- Logiciel	/	393.00	/
140 trottoirs devant Mairie	11 000	5 211.60	3 692.00
142 – sécurisation routière - Radars pédagogiques	5 670.00	5 428.80	2 500.00
143 – four à pain	7 200.00	1970.00	8 951.00
144 - horloge éclairage public	2 000	/	/
145 – moulin vannage en 2017 – roue en 2018)	5 470.00	5 414.40	13 600.00
146 - enfouissement Chemin des alouettes	/	/	7500.00
147 – fonds de vallée	/	/	3 300.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	233 285.74	215 441.44	66 344.45

Les discussions sur les dépenses et recettes de fonctionnement se feront après la présentation des recettes d'Investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENTS

EXERCICE	Exercice 2017		Exercice 2018
	BP 2017	Réalisé	BP 2018
Non Affecté	174 895.75	166 595.78	83 719.64
122 - PLU		27 521.81	/
134 Extension mairie	105 438.00	46024.23	/
140 trottoirs devant Mairie	6 400.00	/	1 700.00
142 – sécurisation routière Radars pédagogiques	4 670.00	1 171.00	2 800
143 – four à pain	2 400.00	/	2 100.00
145 – moulin	3 000.00	/	7 800.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	296 803.74	241 312.82	98 119.64

Le tableau de synthèse du budget primitif 2018 se présente ainsi

COMMUNE DE CROISY SUR EURE PROJET BUDGET 2018			
	prévisions		
Dépenses de fonctionnement 2018	189 327.00 €		
Recettes de fonctionnement 2018	231 861.58 €		
excédent de fonctionnement		42 534.58 €	
Dépenses d'investissement 2018	63 344.45 €		
Recettes d'investissement 2018	98 119.64 €		
excédent d'investissement		34 775.19 €	
Total excédent de l'année 2018		77 309.77 €	
INVESTISSEMENTS pris en compte dans ce Budget	dépenses TTC	recettes de subvention	observation
Fin travaux des trottoirs devant la Mairie	3 692.00 €	1 700.00 €	
Sécurité routière Panneaux	2 500.00 €	- €	
Four à pain	8 000.00 €	2 400.00 €	plus fondation du patrimoine (3400€)
Roue du moulin	13 600.00 €	7 800.00 €	
Enfouissement SIEGE	15 000.00 €	- €	
total	42 792.00 €	11 900.00 €	
INVESTISSEMENTS non pris en compte dans ce Budget	dépenses TTC	recettes de subvention	
Aménagement fond de vallée - voie douce entre Croisy et Menilles (550m)	54 000.00 €	34 560.00 €	DETR (30%) + Département 50% (route)
Aménagement du fond de Vallée - trottoirs entre le Bechet et l'église	40 000.00 €	16 000.00 €	DETR (40%)
Refection aux normes syndicat portion long du muret du cimetière	en attente		subvention possible (voir DETR?)
Chauffage de l'Eglise	16 000.00 €	- €	subvention Parlementaire ?
Enfouissement coordonné de la fibre de FT avec HTA sur le plateau du haut Croisy	en attente		SNA (30%) ?
Peinture du Château d'eau	4 000.00 €	1 200.00 €	SNA (30%)
total	114 000.00 €	51 760.00 €	
Total dépenses supplémentaires		62 240.00 €	

Pour rappel les investissements intégrés dans le BP 2018 sont :

1. **Paiement en 2018 de la deuxième partie des trottoirs devant la mairie et le pré du tennis 3 692.00€ avec subvention de 1 700€. Ces dépenses sont pour l'instant prises en compte dans le BP 2018**

2. **Restauration du four à pain 8 000 €**

Ces dépenses sont pour l'instant prises en compte dans le BP 2018. La somme inscrite est de 8 951 .00 €. Cette somme est à recalculer avec la remise à hauteur des devis. Elle devrait avoisiner les 7 500 € TTC. Ce chiffre sera revu à la baisse lors du vote définitif du BP 2018. Concernant les recettes, le chiffre inscrit dans le tableau est de 2 100 € et est celui certifié par le département. Il n'est pas inscrit dans le budget les recettes de subventions celle de la Fondation du Patrimoine : pour rappel 1 500 € octroyés par le club des mécènes et dons de 1 900 € des habitants soit au total actuellement 3 400 €.

3. **Investissement panneaux de signalisation pour sécurisation de la voirie (2 500 Euros)**

Ces dépenses sont pour l'instant prises en compte dans le BP 2018

4. **Pose des radars**

- les radars ont été déjà payés sur le budget 2017 (5 428.00 €). La subvention des amendes de police a aussi été encaissée en 2017 (1 171.00 €). La participation de l'entreprise Boursin est de 2 800€. Suite et programme des travaux de pose. Le devis de Plourde obtenu pour 4 plots est de 1 750 € TTC. Doit-on poser les 4 plots ou uniquement les plots à l'entrée de l'usine Boursin ? Le conseil décide de ne réaliser que les 2 plots pour l'installation des radars à la sortie de Boursin. Les autres seront installés plus tard.

Ces dépenses sont pour l'instant prises en compte dans le BP 2018

5. **Restauration de la roue du moulin : pour des travaux se montant à 13 600 € et subventions de 7 800 €.**

Ces dépenses sont pour l'instant prises en compte dans le BP 2018

6. **Enfouissement des réseaux et éclairage public du chemin des Alouettes (15 000 € à la charge de la commune après subvention du SIEGE).** Dossier de définition préalable reçu pour approbation. Attente retour d'Hervé Moinet pour positionnement du transfo. Le montant des dépenses se divise en deux : 7500 € TTC après subventions du SIEGE, pour la partie électricité et 8000 € pour la partie France Telecom qui doit être inscrite en dépense de fonctionnement.

Ces dépenses sont intégrées dans le BP 2018

Travaux SIEGE – enfouissement Chemin des alouettes et éclairage publique

Dans le cadre de ces travaux, (dossier technique 163616) une convention doit être signée avec le SIEGE maître d'œuvre, certifiant la prise en charge financière de la participation de la commune de Croisy sur Eure qui s'élève à 7 416.66€ en section d'investissement (compte 20415) et de 8000€ en section de fonctionnement (compte 61523) et l'inscription de ces sommes au BP 2018. Le conseil approuve à l'unanimité l'inscription des sommes au budget 2018 et donne au maire l'autorisation de signer cette convention.

Pour rappel les investissements « non intégrés » actuellement dans le BP 2018 sont :

1. **Aménagement du fond de vallée dont voie douce entre Croisy et Ménilles**

- Réalisation d'une voie douce entre Croisy et Ménilles préparation du dossier : de demande de subvention (il nous faut réaliser un plan détaillé avec altimétrie et relevé géomètre – cout : 2 500 € à 3 000 €). Le coût des travaux est de 54 000€ TTC (45 000€ HT) avec subvention DETR (30%) et du département (aménagement de voies douces de 50%) Ces dépenses sont pour l'instant optionnelles (non prises en compte dans le BP présenté)

2. **- Réfection des trottoirs entre l'église et le chemin du Béchet environ 40 000 € qui**

peuvent être inclus dans la subvention DETR (40%). Ces dépenses sont pour l'instant optionnelles (non prises en compte dans le BP présenté).

3. Le devenir du château d'eau

- Analyse des devis de peinture (pour l'instant, 1 seule réponse 4000€ TTC) attente de deux autres devis
- Subvention possible (SNA 30%)

Ces dépenses sont optionnelles et ne sont pas prises en compte dans ce BP 2018

4. Enfouissements réseaux Orange sur le plateau du Haut Croisy (coûts attribués à la commune)

- *Chemin des Alouettes : travaux inclus dans les travaux du SIEGE (cf.6)*
- *Coordination dossier HTA – orange-fibre et FT impossible sauf si nous payons les travaux à 100%*
- *Pas de subventions possibles*

Ces dépenses sont pour l'instant optionnelles (non prises en compte dans le BP présenté).

5. Réfection du chemin communal les vieilles pâtures (le long du cimetière)

- Devis TPN ou Plourde en attente

Ces dépenses sont pour l'instant optionnelles (non prises en compte dans le BP 2018 présenté).

6. Chauffage église (15 900€) : pas de subvention sauf aide parlementaire (20%) ?

Ces dépenses sont pour l'instant optionnelles (non prises en compte dans le BP 2018 présenté).

7. Autres projets : pas d'autres propositions souhaitées par le conseil

- Aménagement d'une voie douce entre le centre du village et la commune de Ménilles

Après délibération, le conseil vote à l'unanimité l'inscription en dépenses et en recettes dans le BP 2018 des investissements suivants :

- Aménagement du fond de vallée, création d'une voie douce entre le centre de Croisy et l'entrée de Ménilles pour un coût estimé à 52 000 € TTC. (Devis TPN) pour la réalisation du chemin piétonnier le long de la route départementale RD 65 et la réalisation du trottoir entre l'église et la sortie de Croisy (40 000 € TTC) Le conseil demande au maire de constituer le dossier de demande de subvention à la DTER (40%) et au département (50%) dans le cadre des aides proposées pour la création des voies douces. Il demande au maire de faire effectuer les relevés topographiques et les plans de définition de ce projet.

-Aménagement des trottoirs du centre du village jusqu'à la sortie côté Ménilles

Concernant l'aménagement de la voie douce dans le village de Croisy sur Eure la réalisation des trottoirs entre l'église et la sortie du village coté Ménilles en prolongement de la voie douce sera réalisée. Cet investissement est évalué à 40 000€ TTC (Devis TPN). Une subvention à la DTER sera également demandée à hauteur de 40%. D'autres subventions pourront également être envisagées. Le maire est chargé de constituer ce dossier.

-Chauffage de l'Eglise

Le conseil délibère également sur les autres dépenses proposées. Une option est portée sur l'investissement du chauffage de l'Eglise. Ce dernier avait fait l'objet de prospections et de comparaisons entre les propositions techniques et financières. L'entreprise retenue était celle ayant fait les travaux dans l'église de Vaux sur Eure. Le montant du devis il y a 3 ans était de 16 000 € TTC. Le conseil a l'unanimité retient cette proposition, demande au maire de refaire faire un devis et propose d'inscrire cette somme au budget primitif 2018. Il sera demandé un aide parlementaire si cette dernière est encore possible, ou une aide à la SNA (fond de concours).

Peinture du Château d'eau

Le conseil délibère également sur la peinture du château d'eau et donne son accord pour inscrire au budget de dépenses d'investissement la somme de 4 000 € TTC. D'autres devis sont en attente. Une recherche de subvention sera menée. Une aide de la SNA de 30% peut être acquise dans le cadre des fonds de concours destinés aux petites communes rurales.

Pour les autres projets d'investissements (Enfouissement lignes FT et fibre orange sur le plateau du Haut Croisy et estimation des travaux de remise aux normes du Syndicat de voirie de la portion de chemin le long du muret du cimetière), il est nécessaire d'avoir des estimations chiffrées. Celles-ci sont en cours et seront analysées au prochain conseil.

1) Urbanisme

- Point sur les dossiers en cours. Hervé Moinet donne l'information sur les 3 dossiers litigieux qui étaient en cours de traitement. Ces trois dossiers sont en voie de règlement avec les propriétaires.

2) Dates des prochaines réunions

- Prochain conseil municipal le vendredi 2 mars à 18h 00
- Réunion de chantier travaux pont Sagout le 5 février à, 8h30.
- AG CAUE le 20 février à 10h 30
- Réunion SNA, conseil communautaire le 5 février à 19h 00
- Soirée Vin Pain fromage le 9 février 2018 à 20h
- Inauguration des travaux de la mairie. Dernier WE de mai ou de juin en espérant que nos Politiques seront libres
- Journées de printemps seront intitulée « journées citoyennes » et fixés les samedi 14 et dimanche 15 avril

3) Informations diverses

- Compétence gestion des eaux pluviales acquise par la SNA mais redonnée jusqu'en fin de l'année aux communes.
- GEMAPI : compétence acquise par la SNA à partir du 1^{er} Janvier mais aucune organisation n'est pour l'instant figée. Entre autres la gestion des bassins versants doit être coordonnée entre les différents territoires d'agglomérations. Il s'en suit que les syndicats existants sont maintenus dans leurs fonctions. Par contre de nouvelles élections doivent être programmées.
- AG du SIRE 2 le lundi 5 février à 18h30
- Nomination d'un référent environnement à la SNA : Cyril GARREAU
- Passage de la LNPN : réunion publique à Pacy sur Eure le 16/02/18 à 20h30
- Vente probable du Moulin du Béchet, problématique d'agrandissement des bureaux. L'analyse des possibilités est en cours avec les gérants.
- Travaux sur le pont du bras Sagout au moulin : seront effectués en mai-juin...pas d'information sur ce qui sera fait.

Jean Michel de Monicault
Maire

Annexe 2 CA provisoire 2017

COMMUNE DE CROISY SUR EURE		
COMPTE ADMINISTRATIF 2017		
Dépenses de fonctionnement	prévisions 184 442.00 €	réalisations 158 016.01 €
Recettes de fonctionnement	184 730.00 €	204 612.59 €
<i>excédent de fonctionnement 2016</i>		0.00 €
Résultats de fonctionnement		46 596.58 € (1)
Dépenses d'investissement	233 285.74 €	215 441.44 €
Recettes d'investissement	296 803.74 €	241 312.82 €
<i>déficit d'investissement 2016</i>		9 336.74 €
Résultat d'investissement		16 534.64 € (2)
BILAN 2017 (1)+(2)	63 131.22 €	
RESTES A REALISER SUR 2017		
	Dépenses	Recettes
reseau de voirie	5 692.00 €	Trottoir devant la mairie
immos en cours de construction	951.00 €	four à pain
securisation routiere		2 800.00 € Radars Boursin
trottoirs route de Ménilles		2 000.00 € subvention
four à pain		2 400.00 € subvention
Résultats des restes à réaliser	6 643.00 €	7 200.00 €
		557.00 € (4)
Report en fonctionnement R 002		46 596.58 €
Report en investissement		16 534.64 €
Fond de compensation TVA de 2017 (versement 1er trim 2018) (3):	25 513.07 €	
BILAN 2017 avec FCTVA (1)+(2)+(3)	89 201.29 €	